Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260112-D2026009-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE D'ARZANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze du mois de janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Anne BORRY, Maire d'Arzano.

Etaient présents : BORRY Anne, EVENNOU Jean-Luc, LE ROCH Marie-Françoise, GUÉGUIN Gisèle, HÉLOU Annie, VALÉGANT Jacques, LE GLEUT Jean-Paul, SYLVESTRE Jean-Yves, CORDROC'H Jacques, DE PENFENTENYO Aude, DE MOUCHERON Cosme

Excusés : TANGUY Patrick ayant donné procuration à EVENNOU Jean-Luc
LE HEN Gwénola ayant donné procuration à HÉLOU Annie

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
13	11	13

Secrétaire de séance : Jean-Paul LE GLEUT

Date de convocation : 06/01/2026 **Date d'affichage** : 14/01/2026

Objet de la délibération : Autorisation d'engager des dépenses d'investissement en 2026 – Budget Locaux Commerciaux

Préalablement au vote du budget primitif 2026, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2025.
Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2026 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2025.

ENTENDU l'exposé de Madame le maire,

Le conseil municipal, après avoir en avoir délibéré :

AUTORISE Madame le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2026 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2025 avant le vote des budgets 2026. Les crédits ouverts étant définis par le tableau suivant :

Op.	Libellé	Chap.	Article	Crédits votés		Total opération	Maximum avant BP 2026
				BP 2025	DM 2025		
99991	AMENAG LOC PROF RESI BRIZEUX	21	2131	70 000 €	0 €	142 744.71€	35 686.18 €
			2188	21 244.71 €	0 €		
		23	2313	60 000 €	-8500 €		

Vote : 13 voix pour

MAIRIE D'ARZANO (Finistère)

Pour extrait certifié conforme,
Anne BORRY,
Maire d'Arzano